

La lettre du SE-Unsa du Bas-Rhin ➤ 6 mai 2014

Merci aux **directeurs** de bien vouloir faire suivre à leurs **adjoints**. *L'actu 67 bleue l'actu nationale rouge*

Gel du point confirmé : La grève du 15 mai aussi !



Le SE-Unsa **appelle à faire grève aux côtés des autres agents de la Fonction publique** pour dire **stop au gel du point d'indice** pour la 4ème année consécutive, qui empêche toute revalorisation de nos rémunérations. Indépendamment de la nécessaire négociation sur la reconstruction des carrières et des grilles indiciaires, le SE-Unsa exige une revalorisation de la valeur du point d'indice pour tous.

[Lire l'appel de l'Unsa Éducation.](#) **Plus d'infos suivront sur les modalités de l'action locale.**

→Téléchargez la **déclaration d'intention de grève** (à transmettre à votre IEN avant le lundi 12 mai minuit) [ICI](#)

A Strasbourg : RV à 10 heures, place de la Bourse pour la manifestation bas-rhinoise.

Infos mouvement : 1^{er} temps du mouvement

- Lors du groupe technique du 6 mai concernant les situations sociales et médicales, le SE-Unsa a représenté de nombreux collègues. L'objectif était l'attribution de divers niveaux de priorité. Nos adhérents sont contactés individuellement.

-La DIPERS va à présent introduire ces niveaux de priorité dans le logiciel du mouvement. De premiers projets d'affectation nous seront transmis dans la foulée. C'est alors que nous vérifierons les barèmes donnés par l'Administration à **la lumière de vos fiches de suivi**, et ferons corriger les erreurs. Celles-ci donneront lieu à de nouvelles modifications en chaîne, jusqu'à la CAPD du vendredi 16 mai. **C'est pour cette raison que nous attendons la sortie de la CAPD pour vous informer par écrit de votre affectation consolidée.**

Le compte-rendu de cette réunion est à lire [ICI](#).

Mouvement 2014 : les prochaines étapes

→Envoyez-nous très vite votre [fiche de suivi](#) : notre rôle de contrôle et de porte-parole a commencé !

15 mai : CAPD du 1er temps

12 juin : Etude des maintiens et temps partiels

[Voir l'intégralité du calendrier](#)

Pour être bien suivi et informé pour mon mouvement, je profite du tarif de l'adhésion découverte : [ICI](#)

Du mouvement aussi chez les IEN

Le 1^{er} temps des IEN vient d'avoir lieu :

Bas-Rhin	1D	OBERNAI	GASSER Anne
Bas-Rhin	1D	STRASBOURG I	MALARD Catherine
Bas-Rhin	1D	STRASBOURG V	SCHOBEL Brice
Bas-Rhin	1D	STRASBOURG VIII	BASTIEN Nadine
Haut-Rhin	1D	MULHOUSE 3	KOZLIK Rémy

Rythmes à Strasbourg : des évolutions notables !

Une réunion s'est à nouveau tenue ce matin avec Mme Buffet, adjointe au maire de Strasbourg. Certains points de crispation ont été en partie pris en compte.

Les nouveaux horaires pour la rentrée 2014 seront les suivants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 14h-15h45

Mercredi : 8h30-11h30

Pause méridienne de deux heures de midi à 14 heures.

Mercredi : 8h30-11h30

Toutes les infos [ICI](#)

Nouveau décret rythmes : mieux comprendre

Des expérimentations sont possibles : Elles peuvent être autorisées par le recteur pour une durée de trois ans et feront l'objet d'une évaluation six mois avant leur terme. Les projets doivent relever d'un consensus entre collectivités et conseils d'école. C'est un point important et qui répond aux nombreuses demandes exprimées par les équipes pédagogiques. [En savoir plus](#)

Connaître l'avis du SE-unsa : [ICI](#)

Une journée de marche pour une Europe sociale et solidaire

A l'appel du collectif justice & libertés, venez marchez le samedi 17 mai 2014

[Plus d'info](#)

Exprimez-vous !

→ **800 000 enseignants et moi et moi et moi**

L'Éducation Nationale, c'est plus de 800 000 enseignants. **Et vous dans tout cela ?** Exprimez-vous [ICI](#).



→ **Retraite instit/PE : pour le droit à partir dès l'âge légal** La pétition [ICI](#)

AGENDA :

RIS retraite le 14 mai à Strasbourg. Voir les modalités et le courrier-type [ICI](#)



Nouveaux adhérents : jusqu'au 10 mai, profitez de l'adhésion découverte !

Rejoignez-nous, pour un montant de **80 €** (27,20 € après crédit d'impôt).
Stagiaires et contractuels : 60 € (coût réel 20,40 €)

Formulaire [ICI](#). Formulaire de prélèvement automatique [ICI](#). Adhésion en ligne [ICI](#)

*Nos adhérents peuvent bénéficier d'un **comité d'entreprise*** [ICI](#)

Notre **site internet** est [ICI](#)
Sur **facebook** : [là](#) et **twitter** : [ici](#)

Vous ne souhaitez plus recevoir le point-info du SE-Unsa67 ? Dites-le nous par retour de mail.